

# *La Gazette*

## *Saint Georges sur la Prée*

BULLETIN MUNICIPAL - NUMERO 107 - JANVIER 2024

### **PORTRAIT**

PASCAL ET EVELYNE  
UN COUPLE AUX MAINS D'OR

### **RÉGLEMENTATION**

ELAGAGE DES HAIES, ENTRETIEN DES FOSSÉS





# Sommaire

## *Saint Georges et vous*

---

### **EN BREF 6**

Fête des associations, 14 juillet, site web, réseau électrique... Les nouvelles du village !

### **C'EST EN COURS 8**

Nouveau lotissement, projet éolien, réaménagement de la boulangerie... ça avance !

### **C'EST VALIDÉ 10**

Synthèse des derniers conseils municipaux, pour s'informer des décisions prises au village

### **ON FAIT LE POINT 14**

Elagage des haies, entretien des fossés : quelle réglementation ?

### **L'ACTU DE LA COMCOM 16**

## *Saint Georges, c'est vous !*

---

### **LA VIE DU VILLAGE 20**

On parle (beaucoup) de nous !

### **PORTRAIT 22**

Pascal et Evelyne, un couple aux mains d'or

### **LA VIE DES ASSOCIATIONS 25**

CLAP, Pastels en Vallée, Bibliothèque, JSM...



# *Le mot du Maire*

Mesdames, Messieurs, chers concitoyennes et concitoyens,

Tout d'abord, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à vous, ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2024.

*2023, une année riche  
en aménagements et en festivités !*

À l'école, les rideaux thermiques ont été changés, un paravent a été installé devant les urinoirs, nous avons également poursuivi l'étude de l'isolation et du chauffage, et réorganisé les classes et la garderie pour l'avenir.

Côté route, nous avons réalisé le busage d'une partie de la route des Oceries pour renforcer l'accotement devenu dangereux, nous avons refait les peintures au sol aux intersections et limiter la vitesse rue des vignes pour sécuriser la circulation face au Parc de loisirs.

La dernière tranche de la route de la Jorandière a également été réalisée par la CDC et la commune.

Enfin, la route du pont de L'Archer a été reprise et j'en profite pour remercier le Président du Conseil Départemental et son Vice-Président pour le travail effectué et pour l'investissement consenti, d'un montant d'environ 300 000€.

Des panneaux de rue ainsi que de nouveaux numéros ont été posés pour mieux repérer certaines adresses et faciliter les installations de fibre optique et les livraisons.

Et pour en finir avec les travaux de voirie, nous avons aussi poursuivi l'entretien de nos chemins en nettoyant celui de l'Ombreau, près des rives du Cher, et en créant le "pont des Bécassines" sur la Prée.

En termes de travaux, l'ancienne boulangerie a été rénovée par la SEMVIE pour un montant d'environ 238 000€. Ce bâtiment servira à accueillir l'épicerie pour laquelle nous recherchons toujours un gérant. J'en profite pour remercier à nouveau les bénévoles de l'association qui prennent de leur temps pour nous servir depuis trois ans en proposant aux habitants des produits frais, des boissons, des produits régionaux... et ceci 6 jours sur 7.

Cette année encore, les célébrations du 14 juillet ont été une réussite avec plus de 250 personnes entre la soirée fromagée, le bal et le feu d'artifices !

Fin septembre, c'est la deuxième fête des associations qui nous a réuni, avec un repas réalisé par l'APE et dont les bénéfices serviront au voyage des enfants en 2024.

Du côté des associations, je suis très reconnaissant des initiatives lancées tant par l'association de la bibliothèque pour son exposition sur la ligne de Démarcation que par le CLAP avec ses concerts mais aussi par toutes les associations qui contribuent jour après jour, semaine après semaine, mois après mois, à faire de notre village un lieu vivant et dynamique : repas, téléthon, brocante, expositions... Félicitations aux bénévoles pour leur engagement ! J'en profite pour souhaiter la bienvenue sur la commune à deux nouvelles associations : la théière givrée - "Événements et création de céramique" et Le Cercle baucheriste !

## *Notre ambition pour 2024*

Cette nouvelle année viendra encore avec son lot de projets pour vous amener de nouveaux services, et d'événements festifs pour nous retrouver et profiter ensemble de moments de convivialité.

Côté projets et nouveaux services :

- Dès le 1er trimestre, nous commencerons l'aménagement d'une Maison Rurale de Santé sur la place Claude Debéda, avec 3 cabinets et une salle d'attente, pour y recevoir 1 médecin et deux infirmières. Les demandes de subventions ont été demandées et nous vous tiendrons régulièrement informés de ce projet.
- Le permis de construire 12 pavillons par France Loire Cher devrait être déposé à la fin du second semestre 2024.
- La route du Stade sera rénovée et des éclairages LED, moins consommateurs d'énergie,, seront installés.

Parlons aussi d'un sujet qui nous touche tous : la hausse de la taxe foncière en 2023. Je tiens à vous informer que la hausse que les propriétaires ont pu noter sur leurs avis d'imposition a été décidée au niveau national. Au niveau communal, malgré les contraintes budgétaires qui pèsent sur nous, nous avons décidé en Conseil Municipal de ne pas augmenter le taux d'imposition communal en 2023 et nous espérons en faire de même en 2024.

Pour terminer, je voudrais vous faire part d'actes d'incivilités qui ont eu lieu courant octobre au Parc de loisirs. Des personnes ont détérioré des jeux d'enfants et des équipements sportifs. Ce type de comportement est lamentable. J'en appelle à la responsabilité, mais aussi à la lucidité, de chacun : ces équipements sont des biens communs : les endommager, c'est endommager un bien qui vous appartient à vous, à vos parents, à vos voisins, aux enfants qui courent dans nos rues. Je le répète, soyez responsables, respectueux et, aussi, lucides. Je vous souhaite une année pleine de projets, de réussites et de moments de bonheur.

# En bref



## FÊTE DES ASSOCIATIONS DES ANIMATIONS POUR TOUS

Pour cette seconde édition de notre fête des associations, sous le signe du partage des générations, le soleil a cette fois participé ! Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, qui sont venus découvrir les animations proposées par les associations et faire connaissance avec les nouveaux venus, La Théière givrée et Le cercle Bauchériste !

Le repas a été organisé par l'APE Tourniquet, pour qui c'était une première (niveau nombre d'invité à table !). Ils se sont débrouillés comme des chefs, restaurant pas moins de 80 personnes et faisant le bonheur des plus gourmands avec une table de nombreux desserts confectionnés par les parents. La soirée s'est ensuite prolongée aux sons enivrants de Salmon and Laundry Bear, au clair de Lune. Un grand merci à toutes les associations et aux bénévoles, sans qui nous ne pourrions rien réaliser.

Rendez-vous dans 2 ans, en septembre 2025 !



## AÎNÉS RURAUX LE MARCHÉ DE MAMIE

Le marché de mamie a encore été une franche réussite cette année avec une salle Jean Ferrat remplie d'exposants ! Bravo aux Aînés ruraux !



## SITE WEB ON FAIT LE POINT (FR !)

Le site est en place et des améliorations sont continuellement apportées. Associations, professionnels et particuliers, n'hésitez pas à nous aider à l'améliorer en nous faisant vos retours !  
<https://saintgeorgessurlapree.fr>

## RÉSEAU ÉLECTRIQUE QUELQUE CHOSE À DÉCLARER ?

Vous avez besoin de faire une déclaration de sinistre ou une demande de réparation suite à un incident sur le réseau électrique ? Une seule adresse mail : [dir2s-gi2r-rcg-hypervision@enedis.fr](mailto:dir2s-gi2r-rcg-hypervision@enedis.fr)

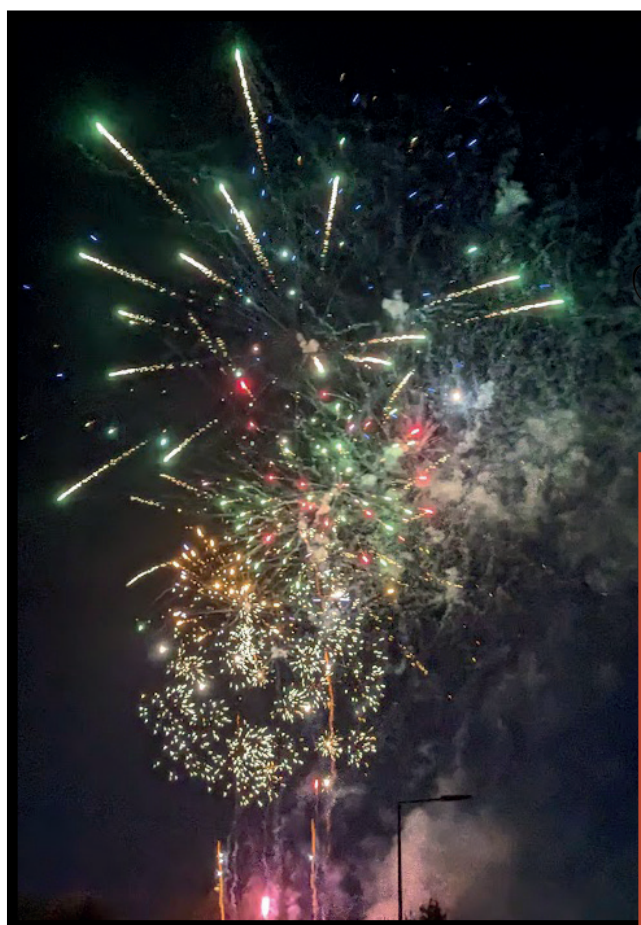
## **14 JUILLET** **RETOUR SUR LES FESTIVITÉS**

Nous nous sommes retrouvés le 14 juillet pour une randonnée ludique puis un pot républicain le midi sur la place du village. Le soleil était toujours au RDV... et les fortes chaleurs aussi !

La soirée a permis de mieux respirer, avec la traditionnelle fromagée du 14 juillet qui a regroupé sur la place du village les habitants mais également des visiteurs alentour, en quête d'une ambiance sympa. Les enfants ont eu le bonheur d'être les stars de la retraite aux lampions (avec cette année un lampion électrique, sécurité, sécurité...). Le feu d'artifice, tiré au stade, a été de toute beauté ! Merci aux artificiers Jacky et Raphaël ! Notre Maire a mis l'accent sur les difficultés et les contraintes de sécurité de plus en plus fortes des autorités dans la réalisation de cet événement. Il n'est pas certain que nous puissions tirer des feux d'artifices "traditionnels" en 2024 mais l'équipe municipale fera son possible pour faire perdurer cette célébration.

Ce type d'événement fait vivre le cœur de notre village et permet d'exploiter la place centrale, lieux d'échanges culturels via le musée et la bibliothèque et partages d'informations et produits locaux via l'épicerie et la mairie. Cette place va s'embellir avec les travaux de l'ancienne boulangerie, ce qui nous promet des festivités du 14 juillet 2024 encore plus sympas !

Un grand merci aux associations et bénévoles, sans qui rien n'est possible ! Vous êtes un vivier d'idées, d'innovations, d'engagement, de bienveillance, de partage.... sans fin !



## **DE NOUVELLES VENUES** **DANS NOS RUES**

De nouveaux noms de rue et de nouveaux numéros ont été attribués à des bâtiments ces derniers mois. Cela permettra aux personnes y travaillant ou y vivant de pouvoir obtenir plus facilement des services de télécommunications comme la fibre mais aussi de faciliter le travail des services de secours en cas d'intervention.

## **VOIRIE** **RÉNOVER SANS CESSÉ**

À chaque nouvelle gazette, son lot de rénovation de voiries ! Ces derniers mois, les principaux travaux réalisés ont concerné la route du pont de Larcher dont l'enrobé a été refait entre le dos d'âne et la lagune mais aussi le chemin de l'Ombreau qui serpente entre les Oceries et la Sablière : celui-ci a été remis en état par les bonnes volontés d'une équipe de motivés. Merci à eux !

# C'est en cours



## **ÉGLISE** RÉNOVATIONS EFFECTUÉES !

Plusieurs rénovations ont été réalisées dans l'église de notre village : l'installation électrique a été mise aux normes, tout comme la sécurité incendie, et des chauffages ont été installés.

## **ROUTE DE DAMPIERRE** UN NOUVEAU LOTISSEMENT

Le permis de construire devrait être déposé au second semestre 2024 pour un début des travaux en 2025.

## **COMPÉTENCES MUNICIPALES** VS COMPÉTENCES COMMUNALES

Dès 2024, l'assainissement et l'eau potable vont devenir des compétences de la Communauté de Communes. Des études seront menées et nous vous tiendrons informés des évolutions prévues en termes de service et de tarif.

## **LA VERGÈRE** PROJET ÉOLIEN

Concernant le projet éolien de la Vergère, route de Dampierre, les porteurs du projet ont déposé la DAE (Demande d'autorisation environnementale). Si nous ne pouvons pas nous y opposer, car, avec ou sans notre accord, c'est l'État qui aura le dernier mot, nous serons très vigilant au niveau environnemental.

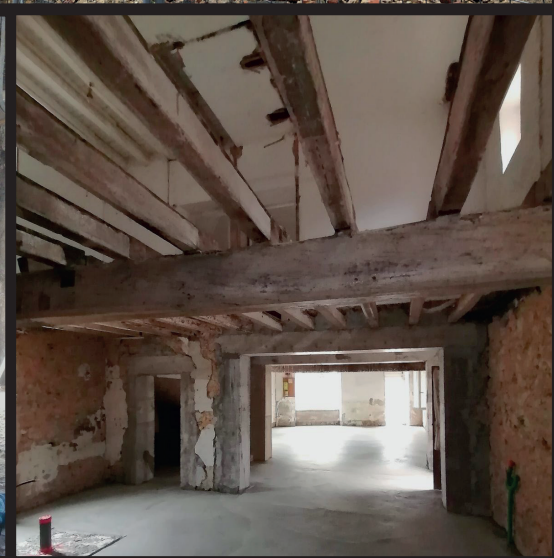
## **SAINT GEORGES DE FRANCE** RENDEZ-VOUS À OLÉRON

Rendez-vous à St Georges d'Oléron pour les St Georges de France les 31 Mai, 1er et 2 Juin 2024.



## ANCIENNE BOULANGERIE RÉAMÉNAGEMENT TERMINÉ !

Vous avez certainement pu le voir, les travaux de l'ancienne boulangerie ont été terminés en décembre : les menuiseries et le plancher ont été posés, l'électricité a été mise aux normes... Il est prévu de déménager le bar et l'épicerie tout début janvier 2024.



*C'est validé !*



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 28/04/2023**

**CE QU'IL FAUT RETENIR**  
Voici la synthèse des derniers conseils municipaux validés. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter les documents complets en mairie ou sur le site internet officiel de la commune. Et si vous voulez assister à une séance, sachez que les conseils municipaux sont ouverts au public.

Présents : Mmes BOISSEAU – CLOCHARD – CHENOT – PERRINET – SOUDET – TAUPIN - BARBIER - Mrs DUGUET – DAVID – CHARRON – BOUCHARD - BONNEFOY – BOURREAU – LE MOUEL

Isabelle BLANCHARD a donné procuration à Martine SOUDET

Jacques BOURREAU a donné procuration à Jean Marc DUGUET

### **DECISION DU MAIRE**

DM/22-01 - droit de préemption urbain – acquisition d'un terrain cadastré a 1624 appartenant à madame Hernandez Maryline et retrait de la décision du 21 septembre 2022

### **DELIBERATIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE**

#### **Dénomination et numérotation de voies communales**

Il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles. Le maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur les noms suivants :

Dénomination Actuelle

Nouvelle

Dénomination

Nouveaux

Numéros

Le Port Péan : impasse du Port Péan, et impasse de La Pérelle 1, 6, 8, 10

1 à 11

Maineuf : Route de Genouilly, et Rue de Maineuf 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8

1 à 4:

Cuchon : Chemin de Cuchon 1

La Malcote: Chemin de La Malcote 1

Les Guessiers : Chemin des Guessiers 1 et 2

Les Essis : Chemin des Essis 1

La Blancharderie : Chemin de La Blancharderie 1

Le Château de Rozay : Route du Château de Rozay 2

Le Moulin Perriot : impasse du Moulin Perriot 1, 2, 3, 4, 6, 8, 10

Les Plesses

Le Plessis : impasse du Plessis, et Chemin du Plessis 1 à 16

Les Fontaines : Chemin des Fontaines 1

Le Village aux Meuniers : Chemin du Village aux Meuniers 2 et 4

### **Fonds de solidarité logement 2023**

Comme chaque année la commune est sollicitée par le Conseil Départemental du Cher pour participer au financement du Fonds de Solidarité au Logement qui regroupe les aides au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone, en direction des personnes défavorisées. La participation était de 150 euros et le soin était laissé au Conseil Départemental de répartir cette somme sur les différentes aides attribuées aux ménages de notre commune.

Le maire propose de reconduire cette somme.

### **Subvention exceptionnelle EHPAD de Graçay**

La présidente de l'amicale des pensionnaires de la maison de retraite de Graçay sollicite le Conseil Municipal, par courrier du 7 mars dernier, une subvention afin de soutenir les activités de développement et d'accompagnement de projets en direction des aînés.

Le maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 euros.

### **Contrat d'assurance du personnel – choix du prestataire (SMACL)**

Le contrat d'assurance du personnel du régime CNRACL a pris fin en 2021. Afin que la Commune puisse être remboursé en partie des salaires réglés en cas de longue maladie il convient de reprendre une assurance. Plusieurs propositions nous sont parvenues, après étude, la SMACL présente les conditions les plus avantageuses qui seront enregistrées au budget 2022.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 23/06/2023**

Présents : Mmes BOISSEAU – CLOCHARD – BLANCHARD - PERRINET - SOUDET – TAUPIN - BARBIER - Mrs DUGUET – DAVID – CHARRON – BOUCHARD – BONNEFOY – LE MOUËL - BOURREAU

Charlotte CHENOT a donné procuration à Hervé BOUCHARD

### **DELIBERATIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE**

#### **Création d'un emploi saisonnier**

Comme chaque année, un renfort est nécessaire pour certaines tâches durant les congés. Cette année deux candidatures nous sont parvenues, un jeune de Saint Georges et un jeune de Mery sur Cher. L'un travaillera au mois de juillet et l'autre au mois d'août avec les agents communaux.

### **Taux d'avancement de grade**

Le maire propose à l'assemblée, de fixer le ou les taux suivant(s) pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

Cadres d'emplois

Grades d'avancement

Taux (en %)

Agent de Maitrise

Agent de Maitrise Principal

100%

### **Convention d'adhésion avec la DGFIP pour le service de paiement en ligne des recettes publiques locales**

A compter du 1er septembre 2023, un nouveau moyen de paiement sera disponible pour le règlement des différentes factures émises par la Commune. Le moyen de paiement en régie, dans un premier temps pour la garderie, va disparaître pour laisser place aux paiements suivants :

- Par chèque à envoyer au centre d'encaissement mentionné sur la facture
- En numéraire chez un buraliste agréé
- Par internet (carte bancaire ou prélèvement unique sur votre compte bancaire)

Il convient pour cela de signer une convention avec la Direction Générale des Finances Publiques

### **DM 2 budget commune**

il y a lieu de procéder aux décisions modificatives suivantes :

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

##### **Chapitre 011**

61551 : 1 500.00€

6188 : 1 000.00€

**Chapitre 023 :** 9 828.00€

**TOTAL :** 12 328.00€

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

##### **Chapitre 14**

7411 : 1 161.00€

74121 : 12 670.00€

74127 : - 1 503.00€

**TOTAL :** 12 328.00€

#### DEPENSES INVESTISSEMENT

##### **Chapitre 20**

2051 : 6 000.00€

2151 : - 4 272.00€

**TOTAL :** 1 728.00€

#### RECETTES INVESTISSEMENT

##### **Chapitre 10 :**

10222 : - 8 100.00€

**Chapitre 021 :** 9 828.00€

**TOTAL :** 1 728.00€

### **M 1 budget assainissement**

il y a lieu de procéder aux décisions modificatives suivantes :

#### DEPENSES FONCTIONNEMENT

Chapitre 014

706129 : 170.00€

611 : 92.00€

**TOTAL :** 262.00€

#### RECETTES FONCTIONNEMENT

Chapitre 70

701241 : - 8 160.00€

7068 : 8 422.00€

**TOTAL :** 262.00€

### **Tarifs garderie**

Le Maire propose de fixer les tarifs de garderie, à compter du 2 septembre 2023, comme suit :

Pour les enfants de Saint Georges :

Matin de 7h00 à 9h00 : 1.50 €

Matin de 7h30 à 9h00 : 1.00 €

Soir de 16h30 à 18h30 : 2.50 €

Goûter : subventionné par le CCAS

Pour les enfants de Dampierre :

Matin de 7h00 à 9h00 : 4.00 €

Matin de 7h30 à 9h00 : 3.00 €

Soir de 16h30 à 18h30 : 4.00 €

Goûter : 0.55 €

Pour tous les élèves, tout dépassement d'horaire sera facturé par ¼ d'heure entamé 5.00 €.

### **Règlement garderie**

Considérant les délibérations précédentes relatives aux nouveaux moyens de paiement et aux nouveaux tarifs, il convient de prendre un avenant au règlement en vigueur.

Charlotte Chenot ne participe pas au vote

### **Convention groupement de commandes**

Considérant que les dispositions de l'article L 2224-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient que « les communes doivent établir un schéma d'alimentation d'eau potable au plus tard le 31 décembre 2024 ou dans les deux années suivant la prise de compétence à titre obligatoire par la communauté de communes, si cette prise de compétence intervient après le 1er janvier 2025, Considérant la nécessité, afin de préparer au mieux ce transfert de compétence, de disposer d'une connaissance patrimoniale précise des réseaux et des installations techniques,

Considérant qu'actuellement, dans un souci d'optimisation et de rationalisation des achats, il apparaît pertinent pour les collectivités compétentes en matière d'eau potable et d'assainissement, sur le territoire de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry, de mutualiser la procédure de consultation des entreprises afin de bénéficier des meilleures conditions économiques et techniques pour se faire accompagner de bureaux d'études en charge de l'élaboration de schéma directeur sur les volets eau potable et assainissement collectif

### **DELIBERATIONS**

#### **Avis sur demande d'extension de la société les Sablières de la Perche**

La société les Sablières de la Perche souhaite, dans le cadre de la poursuite de son activité, s'étendre sur une partie du territoire communal. Pour cela, le règlement d'urbanisme ainsi que le zonage doivent prévoir que cette activité soit autorisée. Il est donc demandé au Conseil Municipal d'approuver le projet d'extension et autoriser la société les Sablières de la Perche à entamer les démarches auprès de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry.

Adopté à la majorité  
13 voix pour  
2 abstentions

### **INFORMATIONS**

#### **Acquisition d'une licence 4**

Le Maire expose au conseil municipal que le restaurant Le Feuillage met en vente sa licence 4 pour un montant de 5000€. La Commune a perdu avant 2020 sa licence, afin de préserver le tissu économique de la commune et permettre le maintien d'une activité commerciale pour le village, il est proposé au conseil municipal que la commune de Saint Georges sur la Prée se porte acquéreur de la licence IV.

Désignation du bien :

- Acquisition d'une licence pour l'exploitation d'un débit de boissons de 4ème catégorie.
- Propriétaire du bien : Monsieur GUYON Yves
- Condition de cession : 5 000 € hors frais de notaire (ceux-ci étant à la charge de l'acquéreur).

### **INFORMATIONS**

Monsieur Masson, agriculteur, est venu à la rencontre du Maire afin d'exposer son projet de centrale agrivoltaïque à la Mornetterie, susceptible de lui rapporter un revenu complémentaire.

Courrier de remerciement par la bibliothèque de St Georges pour la subvention exceptionnelle accordée dans le cadre du projet autour de la ligne de démarcation.

# On fait le point

## ÉLAGAGE DES HAIES, ENTRETIEN DES FOSSÉS : QUELLE RÉGLEMENTATION ?

### Elagage des haies

Afin d'éviter les difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

### Rappel des obligations de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public.

- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.



Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière). Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur votre civisme.

### Entretien des fossés

L'entretien des fossés est réglementé par le code civil. Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux, en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé. Lorsque le fossé est mitoyen, il doit être entretenu à parts égales entre les deux propriétaires. En cas de défaillance des propriétaires riverains, le maire peut intervenir en premier lieu au titre de ses pouvoirs de police générale en présence d'un risque pour la sécurité ou la salubrité publique. Il peut ainsi y faire exécuter des travaux d'office.

En second lieu, au titre de son pouvoir de police de l'assainissement, « le maire prescrit aux propriétaires [...] de fossés à eaux stagnantes établis dans le voisinage des habitations d'exécuter les travaux ou de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser toutes causes d'insalubrité ».

En cas de refus ou de négligence, le maire peut dénoncer au préfet de département l'état d'insalubrité constatée. Après avis du conseil d'hygiène et du service hydraulique, ce dernier pourra prescrire l'exécution d'office des travaux reconnus nécessaires, aux frais du propriétaire et après mise en demeure préalable. Enfin, la commune peut prescrire ou exécuter les travaux en matière d'entretien des canaux et des fossés, lorsqu'ils présentent, du point de vue agricole ou forestière, un caractère d'intérêt général ou d'urgence.



# L'actu de la Comcom

## **TRIER SES BIODÉCHETS** **UNE OBLIGATION DÈS JANVIER 2024**

Au 1er janvier 2024, la loi imposera le tri des biodéchets, aux professionnels et particuliers. Fini les épluchures de légumes, restes alimentaires, pelouse et feuilles mortes dans la poubelle ! Chacun sera obligé de les séparer de ses ordures ménagères et de les valoriser via le compostage.

La Communauté de communes n'a pas attendu la mise en application de la réglementation pour mettre en place des actions en lien avec le tri des biodéchets sur le territoire. Ainsi, les particuliers du territoire en maison individuelle ont d'ores et déjà la possibilité de demander un composteur individuel gratuit de 400L fourni avec un bioseau pour composter directement à la source et des distributions de composteurs individuels accompagnée d'une formation au compostage sont prévues. Composter est un geste écoresponsable à la portée de tous, que l'on ait ou pas un jardin, et que l'on soit à la ville ou à la campagne. Ainsi les biodéchets enfouis ou incinérés seront allégés de 30%, les coûts réduits et l'impact environnemental diminué.

Un réflexe facile pour la bonne santé des jardins et de la planète !

## **BIODÉCHETS**



### **J'ACCEPTÉ**

#### **LES DÉCHETS DE MA CUISINE**

Épluchures, coquilles d'œufs, marcs de café, sachets de thé, filtres en papier, fruits et légumes abîmés, restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes, pain ...), les pelures d'agrumes (citrons, oranges ...).

#### **LES DÉCHETS DE MA MAISON**

Mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres froides, sciures, copeaux, plantes d'intérieur ...

#### **LES DÉCHETS DE MON JARDIN EN PETITE QUANTITÉ**

Feuilles, fleurs fanées, fanes de légumes, mauvaises herbes ...

### **JE NE DIGÈRE PAS**



Les os, noyaux, restes de viande ou poisson, coquilles d'huîtres et de moules, litières souillées, poussières d'aspirateur, gravats, terre, cailloux, charbon de barbecue, pots de fleurs, journaux-magazines.



**vierzon**  
**sologne**  
communauté  
de communes **berry**



## EXPÉRIMENTATION LE TRI DANS LES CIMETIÈRES

La Communauté de communes lance une expérimentation pour la gestion des déchets dans les cimetières. L'objectif est de mettre en place le tri des déchets que l'on retrouve au cimetière et ainsi limiter la quantité d'ordures ménagères produites. Ainsi, pour cette phase de test, les habitants auront le choix entre 4 possibilités pour trier leurs déchets : le compostage pour les fleurs, plantes et terreau ; le dépôt de leurs emballages (films en plastique et pots en plastique) ; le réemploi pour donner une seconde vie aux éléments en bon état et réemployables et enfin l'ordure ménagère en solution ultime. Les communes de Graçay et Méry-sur-Cher participent à cette expérimentation. Si les tests sont concluants, un déploiement sur l'ensemble du territoire sera envisagé.

## UNE SEMOP POUR LA GESTION DES DÉCHETS

Le Conseil communautaire du 28 septembre a adopté la création d'une SEMOP (société d'économie mixte à opération unique)\*, l'une des premières en France dans ce domaine pour faire face à une hausse des coûts du traitement des déchets et assimilés, de 45€/t en 2022 à 65€/t d'ici 2025\*.

La future SEMOP aura pour objectifs de réduire les déchets à la source et contenir la hausse des coûts de traitement, mais aussi de valoriser la matière, développer le réemploi, gérer localement et durablement, et réduire l'enfouissement. Le contrat de concession réunira la CDC, l'entreprise concessionnaire pour la gestion globale et pérenne de la collecte, des déchetteries et de la plateforme de transit chargée d'optimiser les transports vers les centres de traitement, et des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire pour le portage d'une ressourcerie. La procédure de mise en concurrence a débuté en novembre. Le choix définitif de l'attributaire est attendu pour septembre 2024.

\* taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)

## CAMPUS NUMÉRIQUE UNE RENTRÉE RÉUSSIE

Le Campus numérique a pris ses quartiers en plein centre-ville dans le B3 de la Société française, ancien haut-lieu du machinisme agricole, et dont les bâtiments sont peu à peu réhabilités pour accompagner la mutation de la cité vierzonnaise.

Aujourd'hui, avec l'aménagement du Campus numérique, c'est une nouvelle étape qui est désormais franchie. Ce nouvel aménagement occupe 3 des 4 travées réhabilitées. Il s'articule autour d'espaces modulaires dédiés à l'enseignement des nouvelles technologies et à l'accompagnement des projets innovants.

Le rez-de-chaussée est réservé à l'école de développeurs ALGOSUP tandis que l'étage accueille l'Antenne vierzonnaise du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), le Campus connecté (qui permet de suivre ou reprendre ses études à distance et de bénéficier d'un accompagnement) et l'incubateur de startups baptisé B3 Village by CA, porté par la CDC Vierzon-Sologne-Berry, le Crédit agricole et Eric Larchevêque.

Salles de cours, espaces partagés, salles de réunions, amphithéâtre... l'ensemble, inauguré en juin dernier, ne manque pas d'atouts pour permettre à un écosystème du numérique solide et ambitieux de prendre son envol à Vierzon, et aux jeunes du territoire mais aussi à ceux venus d'ailleurs d'entreprendre sur notre territoire, dans des conditions optimales.

# INFOS

## LE MARCHÉ DE SAINT-GEORGES

**Bar associatif, dépôt de pain, produits locaux  
( fromages, viandes, légumes, vins, ... ) et épicerie**

Mardi au samedi : 9h00-12h30 / 15h30-18h30

Dimanche: 9h-12h30

Téléphone : 07.86.35.23.40

## ADMR

Association du service à la personne  
: autonomie, services de confort à  
domicile, famille et santé.

Téléphone : 02 48 52 94 08

Mail : [admr-mehun@fede19.admr.org](mailto:admr-mehun@fede19.admr.org)

## FRANCE SERVICES

Place des Tilleuls  
Mercredi de 9h-12h30

Permis de conduire, carte d'identité,  
retraite, titre de séjour, prime  
rénovation, impôts, sécurité sociale,  
carte grise, énergie, justice, banque,  
logement, URSSAF, France Connect,  
Pole emploi, CAF...

## LE MUSÉE DE L'OCRE

Ouvert du mercredi au dimanche :

- De 14h à 18h de mars à mai
- De 15h à 19h de juin à août
- De 14h à 18h en septembre et  
octobre

L'hiver s'étant installé, le Musée de l'Ocre  
et sa Galerie d'Art ferment leurs portes  
de début décembre 2023  
à fin février 2024

Téléphone : 06 89 52 82 26

02 48 51 41 05

Site : <http://www.musee-ocre.org/musee>



# UTILES

## LA SALLE JEAN FERRAT

Réservation possible les week-ends du vendredi 18h30 au lundi 10h, et en journée du vendredi 18h30 au samedi 19h en téléphonant au 02.48.52.00.20

Tarifs "habitants" pour la location de la salle Jean Ferrat (réduction de 50%) :

LOCATION GRANDE SALLE + PETITE SALLE AVEC SALLE DE RECHAUFFAGE

Week-end du vendredi 18h30 au lundi 10h : 250 €, journée du vendredi 18h30 au samedi 19h : 160 € (Chauffage d'octobre à avril 86 € / Caution 1 000 €)

LOCATION PETITE SALLE AVEC SALLE DE RECHAUFFAGE

Week-end du vendredi 18h30 au lundi 10h00 : 115 €, journée du vendredi 18 h 30 au samedi 19 h 00 : 80 € (Chauffage d'octobre à avril 45 € / Caution 500 €)



## LA MAIRIE

6 rue de Dampierre

Mardi, mercredi et samedi 10h-12h

Jeudi et vendredi 14h-17h

Permanences de Monsieur le Maire, Jean-Marc Duguet, tous les samedi matin, de 10h à 12h.

Téléphone : 02.48.52.00.20

Site: [mairie.stgeorgessurlapree@wanadoo.fr](mailto:mairie.stgeorgessurlapree@wanadoo.fr)

Facebook : mon village saint georges sur la prée



## LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 10h-12h

Samedi 10h30-12h



## LA DÉCHETTERIE

lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 14h à 17h30, et le samedi matin de 9h à 12h

Adresse : Route de Genouilly à NOHANT-EN-GRACAY

Téléphone : 02.48.51.29.18

Site : [www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)

# LA VIE DU VILLAGE

*On parle de nous !*



Quatre jours pour ne pas oublier



Une soirée beaujolais nouveau et blues rock



"Saint-Georges-sur-la-Prée était synonyme de liberté" : quatre jours de commémoration en mémoire de la ligne de démarcation



Le super marché de Mamie

*Nos joies,  
nos peines*

## DÉCÈS

Toutes nos condoléances à la famille de Jacky TOUZIN, décédé le 6 août 2023.

## NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux heureux parents d'Elyna GAUTRAT, née le 27 juin, de Tomy SOULAS le 9 août, de Maloë EL HARIM le 24 août, d'Arthur SERPAULT, également le 24 août, et de Eloïse HAMED le 11 décembre !!



**Un programme de fin d'année chargé**



**Une randonnée au clair de lune très suivie**



**Balade crépusculaire à la découverte de l'île du Prieuré à Saint-Georges-sur-la-Prée**



**La ligne de démarcation passait par la commune**



**Une jeune Saint-Georgeoise au Pays des Magyars pour une année universitaire**



**Au fil de l'eau et au cœur de l'ocre à Saint-Georges-sur-la-Prée**



**Les bénévoles mobilisés pour les festivités**



**À Saint-Georges-sur-la-Prée, un évènement pour se souvenir de ce qu'était la ligne de démarcation**



**Nouvelles aventures culturelles avec le Clap**



**La JSM a fait le choix du foot entre copains**



**Une fête des associations prometteuse**



**Une animation pour tout savoir sur l'emploi à domicile à Saint-Georges-sur-la-Prée**



**Le photographe Paul Schneider au musée de l'Ocre de Saint-Georges-sur-la-Prée**



**Lancement de l'exposition Variations énigmatiques à Saint-Georges-sur-la-Prée**



**Les peintres de l'association Pastels en Vallées fêtent leurs 20 ans à Saint-Georges-sur-la-Prée**

*Saint-Georges, c'est nous!*



# PORTRAIT



# Pascal et Evelyne, un couple aux mains d'or

Dans la famille Bitaud, j'appelle le père !

Lui, c'est le bricoleur de la maison : charpente, menuiserie, couverture, placo, peinture, plomberie... Il sait tout faire ou presque. Quand leurs enfants devenus grands ont quitté le nid et sont venus vivre à Saint-Georges-sur-la-Prée, et qu'il s'est retrouvé avec sa femme Evelyne dans une maison trop grande pour eux à Vierzon, ils ont décidé de les suivre et de venir poser leurs valises au village.

La maison qu'ils trouvent, au pont de l'Archer, ne fait que 27 mètres carrés ? Pas de problème : Pascal va se charger de l'agrandir. « Pendant plus d'un an, on a vécu dans le chalet en bois du jardin qui faisait à peine 13 mètres carrés, explique-t-il. Pendant ce temps, je me suis occupé des travaux pour agrandir la maison et la rendre habitable du sol au plafond ».

La rénovation, c'est le métier de Pascal : il s'occupe de tout, du sol au plafond, sauf de l'électricité : « Mon père est plombier et m'a transmis certains savoirs, et des dizaines d'années de chantier m'ont permis d'apprendre tout ce qu'il y a à apprendre sur la rénovation intérieure, remarque-t-il. Rénover cette maison, c'était une belle façon de mettre en pratique toutes mes compétences.

*Et comme elle dispose d'un gros garage qui va être mon atelier, mes clients pourront se rendre compte par eux-mêmes de ce que je peux faire pour eux en voyant ce que j'ai fait chez moi ! »*

Restait à personnaliser l'intérieur de cette maison entièrement rénovée... C'est là qu'intervient Evelyne, la femme de Pascal. Car sa passion, c'est de donner une nouvelle vie à des objets récupérés dans les brocantes. « J'ai commencé à recycler des objets et à les détourner de leur usage à une période difficile de ma vie, et ça a été presque thérapeutique pour moi, confie-t-elle. Je me suis spécialisée dans les luminaires, et effectivement, ça a éclairé mon chemin ! ». Depuis, elle vend ses très belles lampes de chevet et aux luminaires décoratifs sur son site... Et comme son mari, elle a peuplé leur toute nouvelle maison de ses créations, pour que ses clients et clientes puissent venir se faire une meilleure idée de son travail. « Je ne fais jamais deux fois la même chose, la reproduction ne m'intéresse pas, explique-t-elle. En revanche, je décline certaines idées comme par exemple une lampe de chevet que j'ai créée avec un téléphone fixe ancien, qui est très appréciée. »

*Saint Georges, c'est nous !*

Cette piste de création positive et apaisante l'a amenée à imaginer d'autres objets, plus symboliques et personnels : *« en jardinant, je me suis rendue compte qu'il y avait une veine d'ocre, et c'était un vrai cadeau de la terre. Alors je me suis mise à créer des petits talismans, des pendentifs, d'objets de rituels liés aux quatre éléments (terre, eau, air, feu) que je vends en ligne en attendant de faire à terme un espace d'exposition à la maison. »*

Pour travailler avec Pascal :

Sur Facebook : Pascal.Bitaud.Service.Entretien.  
Vierzonnais

Sur son site : <https://sites.google.com/site/serviceentretienvierzonnais/>

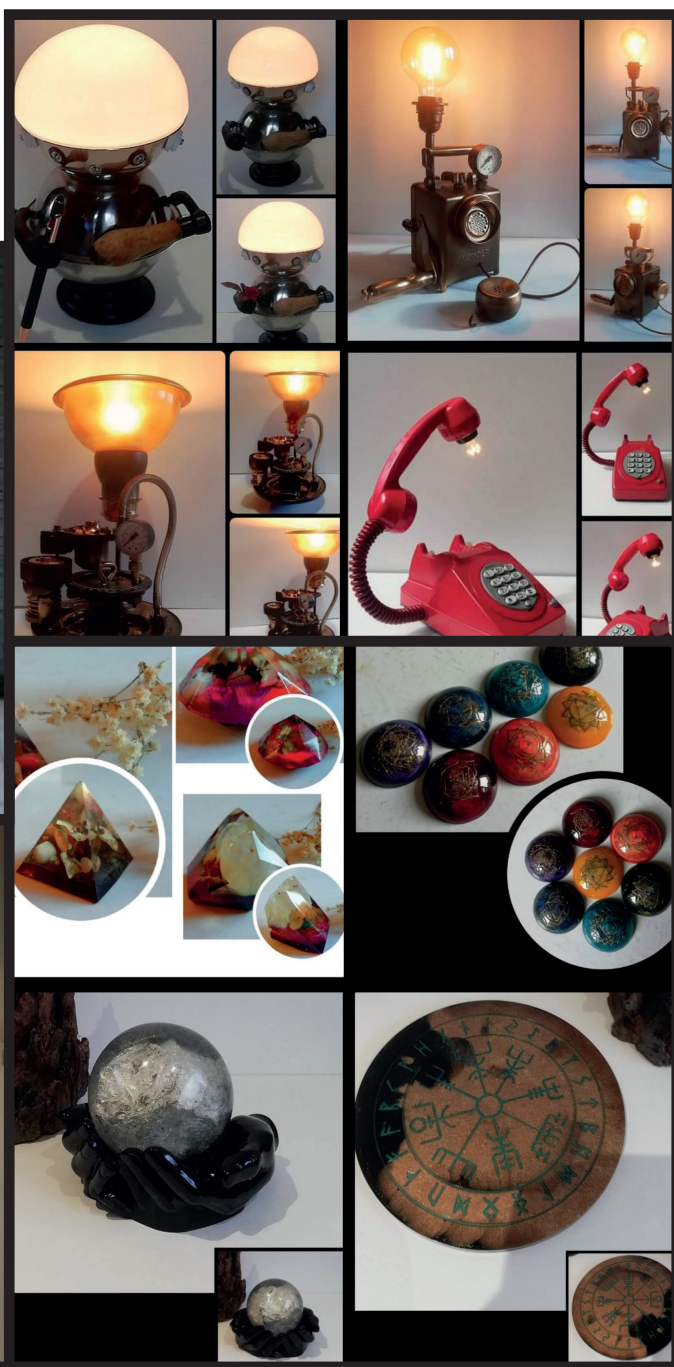
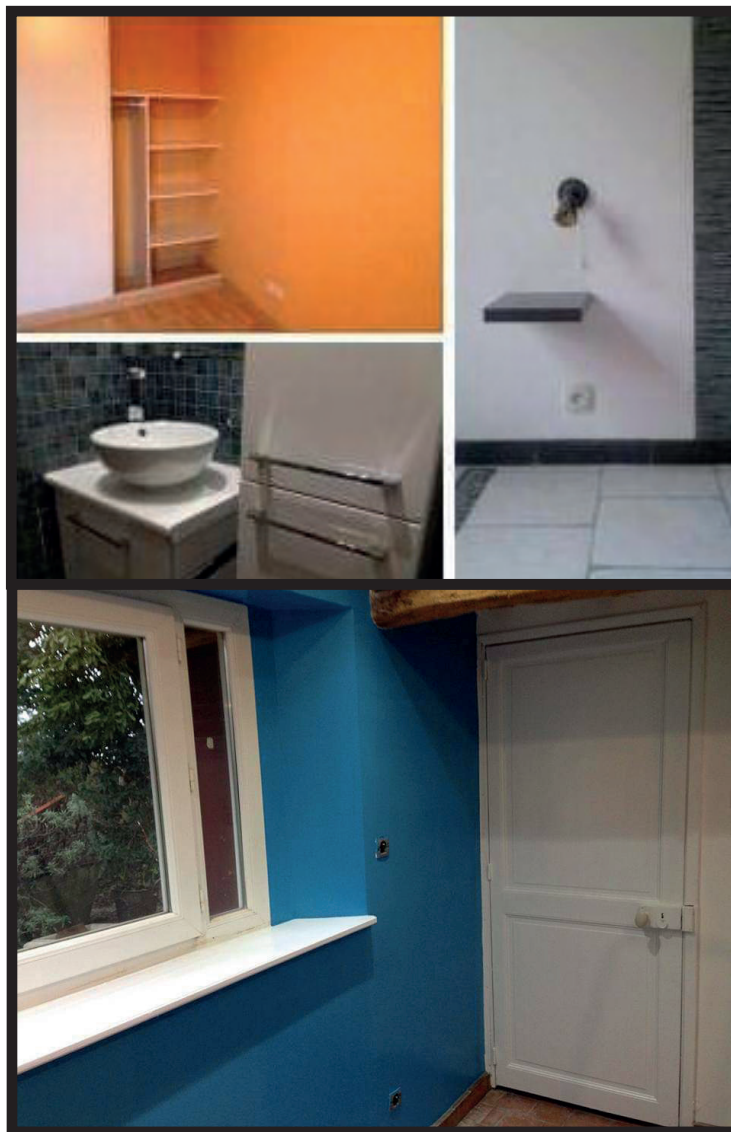
Pour admirer les créations d'Evelyne :

Sur Facebook : creationetlumieresvierzon /  
symboleslegendesmythesetcroyances

Sur son site : [creation-et-lumiere.sumupstore.com](http://creation-et-lumiere.sumupstore.com)

Sur Etsy : [etsy.com/fr/shop/CreationetLumiere](https://www.etsy.com/fr/shop/CreationetLumiere)

Ce couple très inspiré est heureux d'avoir élu domicile au village, pour se rapprocher de leur fils et de leur fille, qui a d'ailleurs pour projet d'ouvrir un cabinet médical. Et si vous vous demandez où est le grand-père dans cette histoire, sachez qu'il a fréquenté jadis l'école de Saint-Georges, et que malgré son âge avancé, il reconnaît encore très bien la cour de récréation, et qu'il se rappelle les bêtises qu'il faisait avec ses copains quand il pêchait dans la Prée. Et à son fils, il dit : *« je pensais que j'allais revenir un jour vivre à Saint-Georges, et c'est toi qui l'a fait! »* La boucle est bouclée...





# LA VIE DES ASSOCIATIONS

*Clap :  
du son et des jeux*

Il y avait foule le samedi 7 Octobre salle Jean Ferrat pour applaudir le groupe Rien Dans Ton Folk. Le trio composé d'excellents musiciens respectivement à la contrebasse, au banjo, au chant et à la guitare, a emmené le public vers des contrées lointaines aux accents Folk américain...Partageant bonne humeur, énergie communicative et humour, les trois cowboys ont présenté un show qui a fait danser le village et le public venu des environs !

Cette soirée était l'occasion de relancer l'association et de présenter ses futurs projets.



*Saint Georges, c'est nous!*

... et re-CLAP !

### Prochains rendez-vous

Samedi 10 février, salle Jean-Ferrat à 20h30

Concert du très beau duo « De l'autre côté du miroir », une contrebasse, une voix magnifique, des arrangements minimalistes pour une interprétation sensible des grands standards du jazz de la pop et de la chanson, Serge Gainsbourg, Philippe Sarde, Lou Reed, Michel Jonasz... Tarif plein 12 €, réduit 10 €, gratuit pour les - de 16 ans. Buvette

Dimanche 11 février, après-midi jeux à 14h !

Jeux de cartes, de société... Novice ou expérimenté, en famille, seul ou entre amis, vous êtes bienvenus. Les plus jeunes peuvent aussi apporter leur console de jeux portables. Entrée libre. Buvette.

Après-midi proposé avec l'aide de l'association de

de l'autre côté  
du miroir

duo  
voix-basse

deux générations  
une même passion

Alice Delachaux - chant • François Perrin - basse & contrebasse

www.francois-perrin-musique.com  
DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR

Cocktail JAZZ & C  
+33 (0)4 84 47 24 52  
fr.perrin@clap.com

LE Clap PRÉSENTE

8 MARS

2024

20H

12€

VIBRACELLO  
CHANTE BARBARA

RENCONTRE ENTRE UN  
VIBRAPHONE, UN  
VIOLONCELLE ET DEUX  
VOIX FÉMININES.

SAINT GEORGES SUR LA PRÉE  
SALLE JEAN FERRAT - BUVETTE  
RENSEIGNEMENTS ET  
RÉSERVATIONS - 06 73 42 16 57

Vendredi 8 mars, salle Jean Ferrat à 20h30

Concert Chapeau bas, hommage à Barbara. Vibracello est le fruit de la rencontre entre un vibraphone, un violoncelle et deux voix féminines. Complices et malicieuses, Héléne Gendek (vibraphone) et Noémie Bousquet (violoncelle) mêlent leur voix à leur instrument avec un grand sens des contrastes et des couleurs : un talent qu'elles mettent en oeuvre dans leur exploration toute personnelle et poétique de la chanson française. L'alliance atypique des timbres du vibraphone, du violoncelle et de la voix colore les mots de Barbara de teintes inattendues au plus près de son univers poétique et passionné.

Tarif plein 12 €, réduit 10 €, gratuit pour les - de 16 ans. Buvette

Un spectacle qui vous fera frémir d'amour, de mélancolie, de joie et d'espièglerie.

Deux rendez-vous pour vous réchauffer au cœur de l'hiver !!

## Musée de l'Ocre du nouveau !

Notre Musée vient d'être dépositaire d'une collection de sables du monde entier.

Présentés sous forme d'éprouvettes, ce sont 8000 échantillons collectés sur tous les continents avec des structures et des couleurs étonnantes. C'est le résultat de la passion d'une vie pour un « arénophile passionné », monsieur PROUTEAU, qui en parcourant la planète a su découvrir mais aussi échanger ces particularités minérales que nous connaissons tous, que nous foulons sous nos pas, sans y prêter d'intérêt particulier la plupart du temps.

Cette collection s'inscrit au huitième rang mondial par son ampleur, sa présentation et ses références.

Voilà de quoi permettre aux esprits curieux des rêver à des voyages improbables.

Merci à Jean marc DUGUET d'avoir été au bon endroit au bon moment



*Saint-François d'Assise*

# *Ecole : Merci les enfants !*

**Dans ce numéro de la Gazette, ce sont les élèves qui ont rédigé les articles de l'école ! Bravo à elles et eux...**

## **Visite au Museum de Bourge**

Le 7 novembre, nous sommes allés visiter le muséum pour voir l'exposition « Eau, l'expo.

Voyage passionnant au fil de l'eau. »

On a appris que l'eau est très importante pour les humains, les animaux et l'environnement.

Quand les animaux marins avalent des déchets (du plastique par exemple), ça les intoxique et nous aussi parce que nous mangeons ensuite les poissons.

On a vu que l'eau est rare à certains endroits de la Terre et qu'il faut la préserver.

*Article rédigé par les CP et CE1*





### Quoi de neuf pour cette rentrée?

A la rentrée, l'école de St Georges sur la Prée compte 18 élèves de maternelle et 19 élèves de CP-CE1. Les CE2-CM1-CM2 sont à Dampierre en Graçay.

Cette année, les enseignantes ont axé le projet d'école autour de l'environnement et de la protection de la nature. Les élèves participeront à différents projets et diverses sorties au cours de l'année. Ils partiront également 3 jours en voyage scolaire en Vendée pour y découvrir le milieu marin et ses particularités.

### Trions nos déchets

L'ambassadeur du tri est venu dans notre école mardi 19 septembre. Il nous a appris à trier nos déchets avant de les mettre dans la poubelle. Les déchets fabriqués par l'homme sont dangereux pour la nature car ils polluent. Les animaux les confondent avec de la nourriture.

On a appris le temps qu'un déchet met à se dégrader. Il nous a aussi dit que la quantité de déchets que chaque personne produit en un an fait le poids d'une vache !

L'ambassadeur a installé trois poubelles : la colonne à verre, la poubelle du tri sélectif et la poubelle des ordures ménagères. Sur chaque table il y avait un déchet et il fallait dire en quelle matière c'était : du plastique, du carton, du verre, du métal... et on devait le mettre dans la bonne poubelle. C'était très intéressant.

L'ambassadeur nous a dit qu'avec certains déchets, on peut fabriquer de nouveaux objets : c'est le recyclage.

Alors tous à vos poubelles !

*Articles rédigés par les CP et CE1*



*Saint Georges, c'est nous!*

### **Nettoyons la Nature !**

Le 22 septembre, « On a nettoyé la nature. » dit Candice. Après avoir été sensibilisés au tri des déchets, ils sont partis, motivés, armés de gants et sacs poubelle afin de ramasser les déchets dans quelques rues du village. De retour en classe, les élèves ont regardé la nature des déchets ramassés. Tiago explique : « On avait des gants, un sac poubelle. Calie a ramassé une casquette. ». Et Elia ajoute : « On a ramassé des cigarettes. ». Les élèves ont trié les déchets trouvés (casquette, mégots, morceaux de verre, plastique, capsule...) en les mettant dans la bonne poubelle. « Il y a la poubelle jaune, la poubelle noire et la poubelle verte. » précise Marco. Bravo aux enfants pour leur implication dans cette action !

*Article rédigé avec l'aide des PS/MS/GS*



## *La Théière givrée : la céramique débarque au village !*



La Théière Givrée (Espace d'Infusion Artistique) est une association à vocation culturelle et artistique régie par la loi 1901.

Nous souhaitons promouvoir et diffuser la pratique des arts à travers tous types d'évènements artistiques et culturels (ateliers, stages, expositions, conférences, rencontres, ...).

Notre association propose à Saint Georges sur la Prée un atelier didactique de pratique de la céramique.

Nous accueillons les adultes (débutants ou confirmés) les mercredis de 10h à 16h, toutes les semaines de l'année.

L'adresse : 6 rue de Dampierre, Saint Georges sur la Prée (près de la mairie et de l'église).

Contacts :

Adresse internet : [bernard.billiet@laposte.net](mailto:bernard.billiet@laposte.net)

Téléphone : Marie Bé Marteau – 06 77 04 07 61

# La bibliothèque à l'heure de la ligne de démarcation

La bibliothèque s'est ouverte cette année à l'Histoire de notre village pour son animation annuelle du 9 au 15 novembre.

Sur la proposition d'Annie Thibault, une amie de l'association, fut envisagé la projection du documentaire, La Cicatrice qui retrace les effets sur la vie locale pendant la Ligne de Démarcation sur le Cher. C'est ainsi que s'est constitué un groupe de bénévoles d'une trentaine de personnes, habitants de St Georges ou amis décidés d'amplifier le projet.

Une semaine sur le thème avec projection, expositions, travail avec les scolaires, ventes de livres spécialisés, dédicace, balade théâtralisée...Rien n'a manqué à ce que fut l'événement 2023.



L'exposition prêtée par le musée de la Résistance et de la Déportation de Bourges fut l'objet d'étude de 120 collégiens venus la visiter. Ils purent échanger avec des enfants de Passeur, ici René Soulat qui résidait à la ferme du Moulin Perriot de St Georges. Pour les cents élèves de CM, après la visite de l'exposition, un temps d'échanges libres en bibliothèque en petit groupe, permit aux enfants de poser leurs questions sur cette période bien complexe à comprendre pour eux et d'échanger sur l'Histoire locale.



*Saint Georges, c'est nous!*

Vendredi, la salle Jean Ferrat fut presque trop petite pour accueillir les nombreux spectateurs venus pour l'inauguration. Ils furent accueillis en musique avec l'orgue de barbarie et passant entre une barrière et une guérite pour être mis dans l'ambiance. Là, après la présentation du projet par les différents responsables, il y eut un moment fort où des enfants lurent des textes de Passeurs. Puis, Xavier Truffaut, directeur du musée de Bourges donna une conférence fournie et complète sur la personnalité de ces hommes et de ces femmes qui auraient donné leur vie pour la Liberté.

Le samedi 11 novembre, Jean Claude Sandrier ouvrit la soirée en venant parler de son dernier livre paru : Dans la nuit, la Liberté qui retrace les faits et actes de son père Résistant. Puis, Annie Thibault présenta La Cicatrice, film pour lequel en 2010, elle avait collaboré activement avec le réalisateur, Dominique Adt. Pendant toute la durée de l'exposition, la vente de livres d'occasion et de livres neufs portant sur la seconde guerre mondiale attira de nombreux acheteurs.

Dimanche matin, le point d'orgue se déroulait au bord du Cher, au bord de la ligne de démarcation où une douzaine d'acteurs d'un jour ont donné un spectacle composé de 5 saynètes retraçant le passage de la Ligne par des Juifs, la vie quotidienne, le maquis, la stèle de l'aviateur et une arrestation par la gendarmerie française entre 1940 et 1945.

La municipalité ayant répondu favorablement au départ du projet, apporta son soutien à la fois financier et matériel. Cette animation a attiré environ 700 personnes, une belle image pour notre village de 615 habitants !





# *La JSM joue la carte jeune !*

L'assemblée générale de fin de saison a enregistré beaucoup de départs chez nos seniors... A l'écoute du chant des sirènes quelques un de nos joueurs n'ont pu résister et ont quitté le navire JSM pour rejoindre d'autres embarcations...Bon vent quand même à eux et à bientôt!

Encouragés par leurs fidèles dirigeants restés au club pour que le foot au village reste présent, ce sont les jeunes qui ont accepté de relever le défi et de poursuivre l'activité foot en milieu rural. Rien ne sera facile, mais ils sont motivés pour relancer la machine avec les supporters derrière eux...Il leurs faudra du temps et de la patience pour engranger des résultats.

Ce nouveau collectif, joueurs, dirigeant(e)s , à fait le choix de repartir au plus bas ...avec comme premier objectif ...se faire plaisir en pratiquant , entre copains, le sport qu'ils ont choisis . Deux victoires pour débiter, puis deux défaites face à des réserves de grosses équipes berruyères ne vont pour autant pas les démobiliser d'autant que blessures et maladies ont quelque peu réduit momentanément leur effectif: L'espoir reste néanmoins d'accrocher le haut du tableau, et d'affronter vaillamment la suite d'un championnat qui s'annonce très disputé.



Comme les années précédentes, le foot de nos jeunes pousses a repris son activité toujours en entente avec les clubs de Massay et Graçay-Genouilly , « Cœur de Vallées»: Ainsi, l'entente disputera des plateaux d'animation pour les plus jeunes et évoluera en championnats pour les plus âgés. Cœur de Vallées proposera cette année aux enfants, un arbre de Noel le 9 décembre prochain.

A la trêve, un nouveau bureau a été élu avec Philippe DESBREE comme nouveau Président épaulé de trois vices Pds, Jacques BLANCHARD, Hervé BOUCHARD et Raphael SAGE.

Isabelle BLANCHARD a été reconduite Secrétaire et correspondante assistée d'Elodie BEAUFILS. Gwendoline CARLE assurera la trésorerie assistée d'Enzo PASQUIER.

La première initiative festive a été très réussie. Près de 300 participants s'étaient donné rendez-vous le 9 septembre pour la traditionnelle « Randonnée du Clair de lune » ponctuée par un repas berrichon et animée par le groupe folklorique « les Bordins de l'Arnon ».

Un grand merci aux époux Bauvais pour leur accueil au châteaux de Rozay à l'occasion de l'arrêt ravitaillement de cette balade semi-nocturne.

La nouvelle équipe dirigeante réfléchié à d'autres organisations festives ouvertes à tout public.

Enfin, nombreux de nos fidèles partenaires avec des nouveaux nous ont fait connaître leurs intentions de nous aider par de généreux dons permettant à la JSM d'alléger ses frais d'équipements.



*Saint Georges, c'est nous!*

# Des artisans



**Auréline Coiff**  
Coiffure à Domicile  
Homme  
Femme  
Enfant

Tel: 06.67.44.13.37 N° de siret: 820983849



**Esthima**  
Pompes funèbres animalières

Gérard Moïtron  
Directeur Régional Nord  
06 64 20 51 16  
gerard.moïtron@esthima.fr

Parc Scientifique de la Haute Borne  
2 Avenue Halley  
59650 Villeneuve d'Ascq  
03 20 31 61 21 - 24



**Avec Patoche**  
**Tout est Fastoche**



**Daniel CHAUVEAU**  
Peinture  
Revêtements de sols et murs  
Ravalement  
Isolation par l'extérieur

ZA- Les Coutures - 18100 ST GEORGES SUR LA PREE  
Tel: 06.80.84.64.30 / M@il: chauveau.d@outlook.fr

Carrelage  
Placoplâtre  
Divers travaux

DEVIS GRATUIT  
Assurance Décennale

**Parreau Patrice**  
0770671481  
parreaupatrice@outlook.fr  
Non soumis à la TVA  
Siret 539 078 840 0029



**Le Tacot BERRICHON**  
- Produits Locaux -

Paniers bio, volailles, fruits, légumes, fromages... (livraison gratuite :)

06 32 30 35 29 - www.letacotberrichon.com



**BRASSERIE AOUF!**  
LES BIÈRES BERRICHONNES  
BRASSÉES AVEC AMOUR!  
3 Route du Plessis 18100 ST GEORGES SUR LA PREE  
06.95.55.42.54  
Brasserie AOUF  
brasserie.aouf@gmail.com



**Eurl DALLOIS Joris**  
Paysagiste  
Création paysagère  
Entretien d'espaces verts  
06.99.12.07.13  
joris.dallois@hotmail.com  
Siret: 909210126 00010

**Massages du Monde**  
Franck vous accueille dans l'univers des massages en Réflexologie - Shiatsu - Thai - Acupression Thai - Chi Nei Tsang. Les massages sont pratiqués habillé.



Site : massagesdumonde.net  
Saint-Georges-sur-la-Prée - Paris - Tel : 06 73 19 05 44

**BRASSERIE AOUF!**  
LES BIÈRES BERRICHONNES  
BRASSÉES AVEC AMOUR!  
3 Route du Plessis 18100 ST GEORGES SUR LA PREE  
06.95.55.42.54  
Brasserie AOUF  
brasserie.aouf@gmail.com

**CHÈVRERIE DU MOULIN PERRIOT**  
ST-GEORGES-SUR-LA-PRÉE  
Tél. 06 64 87 08 34

**Horaires d'ouverture**  
10h30 à 12h00  
17h30 à 19h00  
fermé le lundi, mardi et dimanche matin



**La Ferme des Bois**  
Jacqueline et Daniel LEFÈVRE

Chambres d'hôtes entièrement rénovées  
parking - Cour - Terrasse - Salon de Jardin  
grand terrain - Etang sur place - Tennis à 1,5 km  
fusée de l'Ocre.



0, chemin des Menoux  
8100 ST-GEORGES-SUR-LA-PRÉE  
Tél. 02 48 52 00 51  
fermedesbois0805@orange.fr

**SARL PAR-TIR**  
ZA Les Guillardets  
18100 Saint-Georges-Sur-La-Prée  
Tél : 02.48.51.33.67-06.83.58.50.19  
@ : sarlpar-tir@orange.fr  
R.C.S : 801 260 662



**Couleurs & Lumières**  
Peinture, Décoration, Sol PVC, Ravalement  
Les Gouards - 41320 MARAY




**La Ferme des Bois**

**TAXI STÉPHANE JELIC**  
9, rue de la Grelatterie  
18120 MASSAY

Il vous propose et met à votre disposition différents types de transports 7 jours/7, 24 H/24 :

- à la demande,
- toutes distances,
- taxi conventionné,
- liaisons gares et aéroports,
- transport de personnes à mobilité réduite.

N'hésitez pas à me contacter au **06.27.79.69.49** pour tous vos besoins ou informations.



Horaires d'ouverture:  
lun/mar/jeu/vend:  
9h00-12h / 13h30-18h30  
(entre 12h-13h30 uniquement sur rdv)  
Samedi 8h30 - 16h

**Instant pour soi**  
coiffure

Pacary Bettina

tel:02.36.55.29.28  
tel:06.68.42.77.08  
FB: Instant pour soi coiffure

3 chemin de la Métairie de Rozay  
18100 St Georges/ la Prée

... à votre service

Rendez-vous sur le nouveau site du village pour vous informer sur ses actualités : <https://saintgeorgessurlapree.fr>



**Vous avez des suggestions ? Des retours ? Vous souhaitez communiquer dans la prochaine gazette à paraître en juillet 2024 ?**  
**Vous aimeriez que des sujets particuliers soient traités ?**  
**Vous disposez de belles photos de notre village ?**  
**Vous voulez vous inscrire à la newsletter bimestrielle pour recevoir l'agenda des événements du village par mail ?**

**Contactez-nous via l'adresse mail de la mairie :**  
[mairie.stgeorgessurlapree@orange.fr](mailto:mairie.stgeorgessurlapree@orange.fr)

**À bientôt pour le prochain numéro !**

**Votre équipe municipale**

Éditeur : Mairie de Saint Georges sur la Prée,  
6 r Dampierre, 18100 Saint Georges sur la Prée  
Directeur de la publication : Jean-Marc Duguet  
Imprimeur : ICL-SATINES, 13 rue du pré d'eau,  
18000 Bourges



**Vous souhaitez exercer une profession qui a du sens, près de chez vous, alors rejoignez-nous !**

**L'ADMR de MEHUN SUR YEVRE** recherche un(e)  
**AIDE A DOMICILE (H/F)**

**VOS MISSIONS**

En tant qu'Aide à Domicile, vous avez pour mission d'aider les familles, les personnes âgées et/ou en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne et vous veillez à leur bien-être, permettant leur maintien dans leur cadre de vie habituel.

Selon votre expérience et vos qualifications vous aurez pour missions

- L'entretien du cadre de vie (logement, linge...)
- L'aide à la personne (aide au lever/au coucher, à l'habillage, à la préparation et à la prise des repas...)
- L'aide à la mobilité et au maintien du lien social (accompagnement aux courses, aux activités et loisirs, aux rendez-vous extérieurs...)

**PROFIL RECHERCHE**

- Diplômé(e) ou non diplômé(e)
- Personnes avec expérience ou Débutants
- Autonomie, sens de l'organisation, qualités relationnelles, discrétion, capacité d'adaptation, esprit d'équipe.
- CDI ou CDD

Déplacements fréquents avec kms indemnisés selon la convention collective de branche de l'aide à domicile.

**POUR NOUS REJOINDRE**

Vous pouvez postuler à cette offre d'emploi :

[recrutementadmr18@fede18.admr.org](mailto:recrutementadmr18@fede18.admr.org)

Fédération ADMR du Cher  
PARC COMITEC  
3 Rue Jules Ferry  
18 000 BOURGES

